

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

3ème trimestre

Date du conseil d'école : 20 juin 2019

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Magali Bourgouin, Nathalie Harscouët, Perrine Boutet, professeurs des écoles	Parents élus Elsa Leconte Delphine Burel Maud Naour David Missiaen Sophie Durand Hélène Piquet Céline Lamour	Maire et son représentant Lydie Cadet, adjointe au Maire en charge de la petite enfance, de l'éducation et de la jeunesse Morgane Fauque, responsable service éducation jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic
		Invités Sophie Jégou, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Sophie Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale Yannick Souffez, Galla Brillant, Cédric Huguenin, Caroline Launay, professeurs des écoles	Joséphine Lemaitre Sylva Menard Monelle Praget	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Effectifs et préparation de la rentrée prochaine
- Bilan de l'année et suivi des projets
- Le projet commun écoles/collège
- Questions diverses

Procès-verbal

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune observation n'est faite concernant le procès-verbal du conseil d'école du 21 mars 2019. Le PV est approuvé.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Magali Bourgouin est désignée comme secrétaire de séance.

3-Effectifs et préparation de l'année prochaine

Magali Bourgouin, Cédric Huguenin et Galla Brillant quittent l'école. Marie-Hélène Caballé rejoint l'équipe. Les compléments de service ne sont pas encore connus.

Les effectifs pour l'année prochaine sont en hausse. A ce jour, 107 élèves sont inscrits ou cours d'inscription. L'effectif global pourrait donc atteindre 110 élèves et plus en cours d'année. Pour rappel, 93 élèves étaient prévus en juin 2018.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Monolingue	4	4	6	9	11	4	13	6	11	68
Bilingue	1	6	7	4	3	5	6	7	0	39
Total	5	10	13	13	14	9	19	13	11	107

39 élèves en filière bilingue. 20 élèves en moyenne par classe.

68 élèves en filière monolingue. 23 élèves en moyenne par classe.

1- Répartition

Compte tenu de l'évolution constante des effectifs, la composition des classes est susceptible d'être modifiée d'ici la rentrée.

La répartition envisagée est la suivante.

39 élèves en filière bilingue. 20 élèves en moyenne par classe.

Une classe de maternelle bilingue breton. 18 élèves. Enseignant : Yannick Souffez.

Une classe de CP-CE1-CE2-CM1 bilingue breton. 21 élèves. Enseignante : Perrine Boutet.

68 élèves en filière monolingue. 23 élèves en moyenne par classe.

Une classe de maternelle monolingue. 23 élèves. Enseignante : Marie-Hélène Caballé

Une classe de CP-CE1-CE2 monolingue de 22 ou 23 élèves. Enseignant : Vincent Ribalet.

Une classe de CE2-CM1-CM2. 22 ou 23 élèves. Enseignante : Nathalie Harscouët.

2- Décloisonnements et échanges de services

Compte tenu des classes à 3 ou 4 niveaux et de l'allègement des effectifs en maternelle, les enseignants de maternelle participeront l'année prochaine aux échanges de service et aux décloisonnements sur le premier créneau de l'après-midi (13h30-14h30). Yannick Souffez prendrait en charge le groupe de CP/CE1 des deux filières (23 élèves) avec 2 créneaux anglais/éducation musicale et un créneau questionner le monde (espace ou temps, à définir avec son complément de service). En anglais, Nathalie Harscouët prendrait tous les CM (22 ou 23 élèves), Perrine Boutet tous les CE2 (18 élèves) ainsi que deux créneaux dans les domaines questionner le monde (CE2) et histoire/géographie (CM). Parallèlement, Vincent Ribalet prendrait en charge des élèves en atelier sur ces créneaux. Ce dispositif pourra évoluer en cours d'année. L'enseignant(e) de maternelle monolingue prendra en charge les GS et les élèves au retour de sieste.

4-Bilan de l'année et suivi des projets

- **Bilan général**

L'équipe pédagogique fait un bilan positif de l'année scolaire écoulée sur la base de plusieurs indicateurs.

• Les résultats des élèves

Quelques indicateurs : les observations et les évaluations menées en classe, les évaluations nationales.

• L'environnement. Les élèves expriment globalement leur bien-être à l'école et dans leur classe.

Quelques indicateurs : les échanges quotidiens avec l'ensemble du personnel, les conseils d'élèves, les rendez-vous avec les parents (plus de 200).

• Travail d'équipe et la collaboration entre les différents partenaires. Le bilan est satisfaisant. Au sein de l'école, en plus des conseils des maîtres, des conseils intercycles ont notamment été organisés, le conseil intercycle 1 et 2 regroupant enseignants et Atsem. Une réunion de travail avec les enseignants de l'école de Kermoulin à Moëlan sur mer est prévue en fin d'année pour permettre un échange de pratiques et une mutualisation de certains outils.

• Un bilan positif des projets. Pour enrichir les apprentissages en classe, l'équipe enseignante s'est engagée dans plusieurs projets pour permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde et d'enrichir leurs expériences. L'équipe est globalement satisfaite des projets menés et rappelle que ces projets sont avant tout des projets pédagogiques qui doivent toujours être au service des apprentissages.

Liste non-exhaustive

Classe de découverte CM

Dis-moi ton livre

Rencontres d'auteurs et projet artistique dans le cadre de Rêves d'Océans

Rencontres interchorales

Festival Toal Kurun

Séances à la médiathèque et à la ludothèque

Cin'école

Surf

Visite de la maison musée

Rencontres du tri

Sortie commune de fin d'année

Opération « un livre pour les vacances »

L'équipe pédagogique remercie la mairie et l'Amicale qui ont permis le financement des projets.

- **Suivi des projets transversaux engagés en cours d'année**

• Climat scolaire

En lien avec les conseils d'élèves, plusieurs actions sont ou vont être engagées.

A la rentrée, mise en place des médiateurs de cour.

D'ici la toussaint, réfection des toilettes (extérieures et garderie). La réfection des vestiaires des classes maternelle nécessite une réflexion plus longue et sera envisagée l'année suivante.

Lors du dernier conseil, le service périscolaire a évoqué la mise en place d'un document d'information sur les temps périscolaires informant des éventuels accidents et des écarts de comportement. Ce document sera mis en place à la rentrée.

Concernant la cantine, les réflexions se poursuivent.

- **Apprendre avec le numérique**

L'équipement numérique de l'école va être significativement développé avec une modernisation des infrastructures réseau, l'installation de deux vidéoprojecteurs interactifs et la création d'une classe mobile.

Cela représente un budget de près de 6000 euros.

5-Le projet commun écoles/collège

Le futur projet d'école est en phase de construction en lien avec le collège de secteur. La phase de diagnostic a débuté. La mise en commun des propositions a été réalisée fin avril.

Points forts	<ul style="list-style-type: none">- Relations parents/partenaires étoffées, constructives- Procédures pour apprendre à apprendre- La personnalisation des apprentissages et la prise en compte des besoins particuliers.
Fragilités	<ul style="list-style-type: none">- Suivi et construction des parcours éducatifs inter-cycle- Réflexion du travail personnel dans et hors de la classe à poursuivre collectivement- La cohérence inter-cycle peut et doit être améliorée.

Enjeu 1 : Parcours éducatif commun

L'objectif : Création d'un comité d'éducation à la santé inter-degré

Les leviers :

- Axes communs éducatifs
- Axe prioritaire : Impact du sommeil sur les apprentissages
- Collaboration et écoute des parents bien présentes en maternelle

Enjeu 2 : Travail personnel (réflexion du travail personnel dans et hors de la classe)

Les objectifs : Construire une réflexion inter-cycle du travail personnel de l'élève dans et hors de la classe

Les leviers :

- Conseil écoles collège pour déterminer la progressivité inter-degré

Enjeu 3 : Persévérance – Concentration - Attention

L'objectif : Optimiser la persévérance et l'attention des élèves face aux apprentissages

Les leviers :

- Sciences cognitives
- Intervention formateurs extérieur « Canopé »

En parallèle de ce projet, il y a toutes les questions autour de la parentalité et la coéducation qui doivent être traitées, en lien avec les actions et les réflexions menées par le groupe de travail consacré à la parentalité au sein de Quimperlé Communauté.

6-Questions diverses

- La sécurité autour de l'école

Un enfant peut-il être sanctionné pour des faits se déroulant hors de l'enceinte de l'école et hors du temps scolaire ?

Sur le plan juridique, les textes et la jurisprudence stipulent que la responsabilité du directeur de l'école – et de ses adjoints- s'exerce à proximité immédiate de l'école dès lors que les faits reprochés ne sont pas privés de tout lien avec la scolarité et la qualité d'élève. Sur le plan moral, les membres de l'équipe pédagogique peuvent et doivent exercer en toute circonstance une posture d'adulte responsable agissant en bon père de famille (ou en bonne mère de famille).

Il est toujours question d'agir dans l'intérêt des enfants. Pour l'enfant qui transgresse la règle, il serait « anti-éducatif » de lui laisser croire qu'il y a des lieux et des circonstances où il échappe à la loi et à la surveillance des adultes. Du côté de la victime, il s'agit de veiller à ce que chacun se sente protégé, quel que soit le lieu.

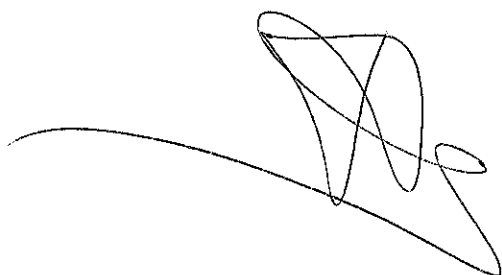
- Répartition des enseignements en filière bilingue

Le principe est la parité des enseignements entre les deux langues.

Il est rappelé que le choix d'une filière engage les familles et que le changement de filière n'est possible que dans des circonstances exceptionnelles, appréciées au cas par cas.

Le Président clôt le conseil à 19h.

La Secrétaire, Magali Bourgouin



Le Président, Vincent Ribalet

